



INFORMATION PRESSE

Le 18 décembre 2020



MMA et Le Mans Stadium ont signé ce jour un avenant au contrat de Naming relatif au Stade de football du Mans.

Ce contrat de Naming d'une durée de 10 ans arrivant à expiration le 28 janvier 2021, MMA et Le Mans Stadium se sont accordés sur une prolongation jusqu'au 30 juin 2021.

Cette prolongation permet d'accompagner les différentes parties prenantes jusqu'à la fin de la saison sportive 2020/2021.

Contacts presse

presse@covea.fr

fabien.baron@mmarena.com